

UNIVERSITETET I OSLO

Forstå det franske raseriet

Kjerstin Aukrust

Førsteamanuensis i fransk litteratur og områdestudier

UiO

Smakebitforelesning, 16.8.2023



150 arrestert i Frankrike etter at 17-åring ble skutt under politikontroll

Det er sjelden at franske forsteder har kjent en liknende uro siden opptøyene i 2005. For andre natt på rad har rasende ungdommer tent på biler og skutt mot politiet.



Philippe Bédos Ulvin
Journalist



Signe Karin Hotvedt
Journalist

Publisert 29. juni kl. 03:58
Oppdatert 30. juni kl. 11:17





Av
Kjerstin Aukrust

Essay, Publisert 14. april 2023.

FEM AVKUTTEDE HENDER

For å forstå volden som utspiller seg i demonstrasjonene mot den franske pensjonsreformen, må vi se til både historien og samtidslitteraturen.



Verden | Frankrike

Sinte demonstranter barker sammen med politi i Paris

Demonstranter som er imot den nye pensjonsreformen satte fyr på søppelspann og kastet gjenstander mot politiet i Paris. Politiet svarte med å bruke tåregass.



Tirsdag fortsatte demonstrasjonene mot ny pensjonsreform i Frankrike. I Paris satte svartkledde grupper fyr på søppelspann og kastet gjenstan... [Vis mer](#)

UNIVERSITETET
I OSLO

Gule vester plyndret butikker i Paris

Det gikk voldsomt for seg da Gule vester-aksjonister støtte sammen med politi under nye demonstrasjoner i Paris. Butikker ble plyndret og en bank satt i brann.



En barrikade i brann på Champs-Élysées da gule vester igjen demonstrerte lørdag. Foto: Christophe Ena / AP / NTB scanpix

Av NTB

Publisert: 16. mars 2019

rotonde i Tur De France

Filtre Innlegg du har sett Nyeste Publisert

Moderator 6. apr. · 📷

En gang til! Demonstranter satte fyr på restauranten La Rotonde i dag. Det er andre gang. Denne gangen gjaldt det bare baldakinen, men likevel. Det var her Macron feiret resultatet av første valgongang i 2017, og han er fortsatt kunde. Restauranten er blitt et symbol på macroniet, selv om mange andre politikere også spiser her.



leparisien.fr

Retraites : des heurts à Paris, début d'incendie au restaurant La Rotonde

👍👎 28

17 kommentarer

Liker

Kommenter

Send

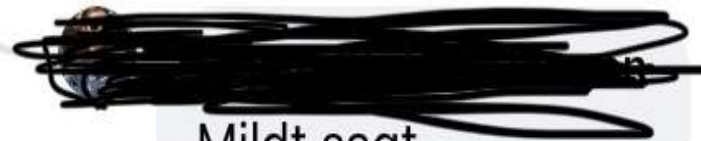
7 u Liker Svar



Ole Torp

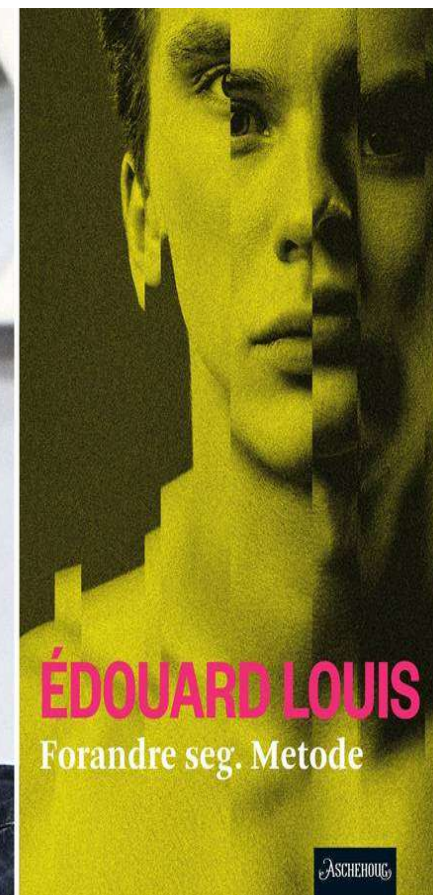
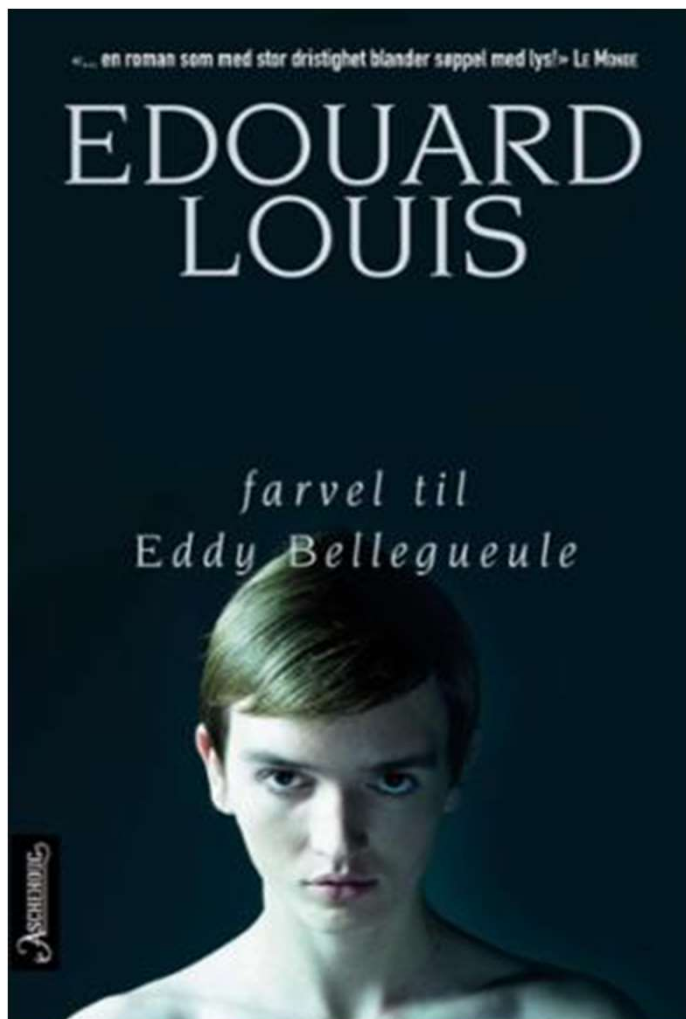
Jeg tror det rablet for dem.

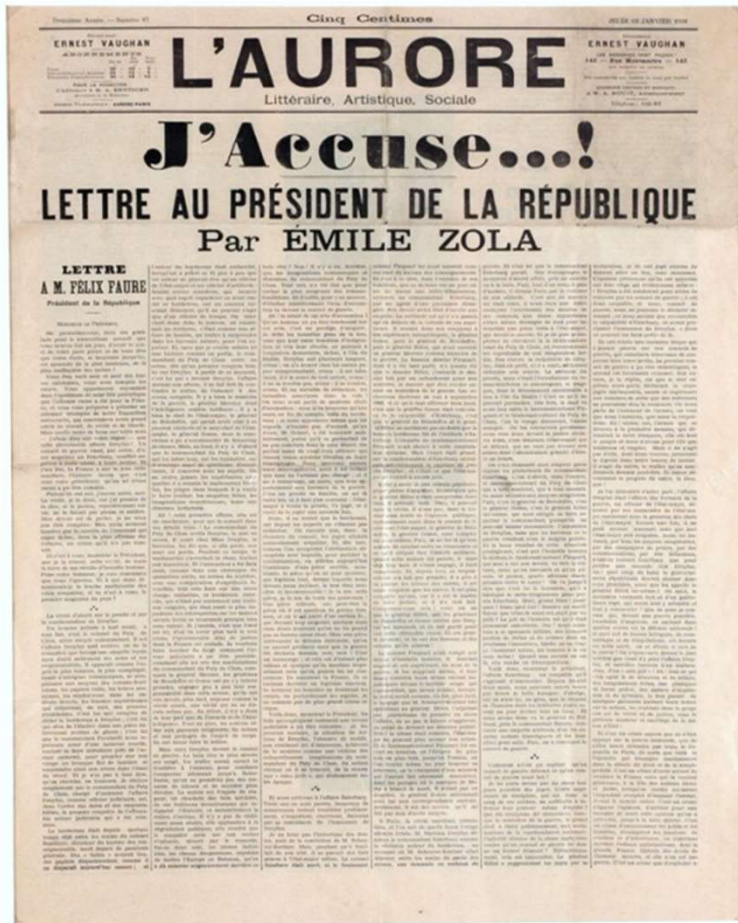
7 u Liker Svar



Mildt sagt

7 u Liker Svar







NEWS DESK

TO EXIST IN THE EYES OF OTHERS: AN INTERVIEW WITH THE NOVELIST ÉDOUARD LOUIS ON THE GILETS JAUNES MOVEMENT



By Alexandra Schwartz

December 14, 2018



Le mécontentement est massif, et le sentiment d'appartenir à une France « en colère et très contestataire » progresse

Certains estiment que la France est divisée entre une France en colère et très contestataire, une France mécontente mais pas forcément en colère et une France satisfaite et apaisée. Vous personnellement, si vous deviez vous positionner, de quelle France vous sentez-vous le plus proche ? (base: Ensemble de l'échantillon)

FRANCE EN COLÈRE ET TRÈS CONTESTATAIRE

FRANCE MÉCONTENTE MAIS PAS FORCÉMENT EN COLÈRE

FRANCE SATISFAITE ET APAISÉE

% EN COLÈRE ET CONTESTATAIRE

% MÉCONTENTE MAIS PAS EN COLÈRE

% SATISFAITE

2022

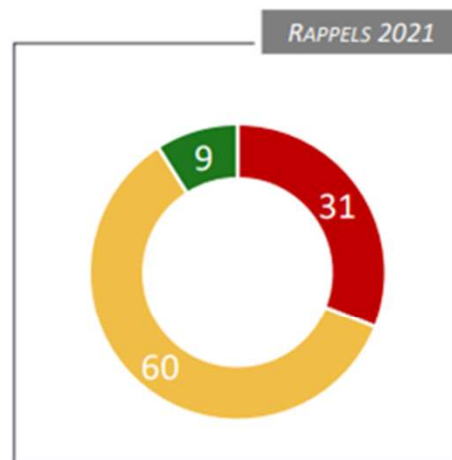
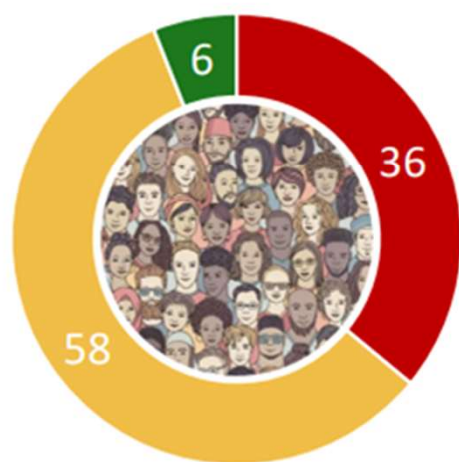
2021

2022

2021

2022

2021



RÉSULTATS D'ENSEMBLE

FI/PCF	49	40	49	58	2	2
EELV	21	25	71	67	8	8
PS	26	28	69	64	5	8
LREM	16	16	63	47	21	37
RN (ex-FN)	26	20	69	77	5	3
RECONQUÊTE ! SANS PROXIMITÉ POLITIQUE	57	42	42	56	1	2
CADRE	34	34	62	60	4	6
PROF. INTERMÉDIAIRE	32	29	56	55	12	16
EMPLOYÉ(E)	32	22	63	68	5	10
OUVRIER(E)	41	38	54	57	5	5
RETRAITÉ(E)	45	40	52	54	3	6
MOINS DE 35 ANS	29	21	65	68	6	11
35-59 ANS	42	41	52	52	6	7
60 ANS ET PLUS	38	32	56	60	6	8
	29	21	65	69	6	10

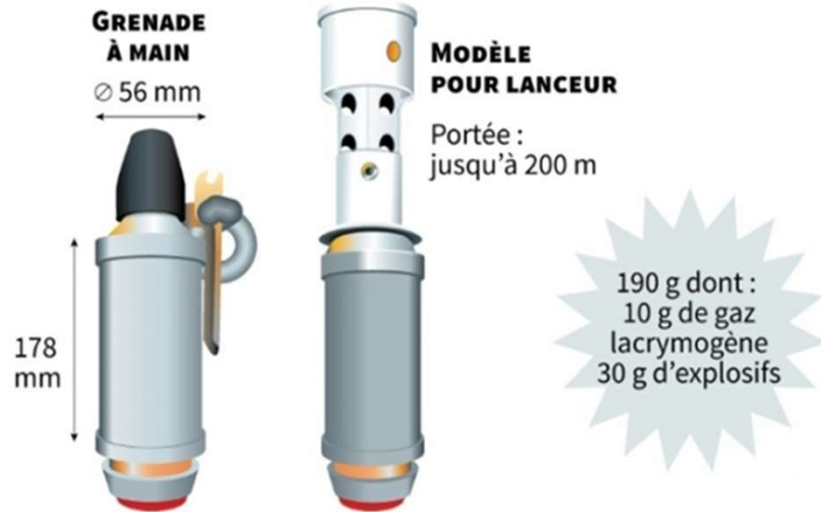




UNIVERSITETET
I OSLO



Grenade GLI F4 Grenade explosive à effet de souffle



- Provoque un bruit de 165 décibels à 5 mètres (seuil de douleur : 130 db avion au décollage : 140-150 db)
- Tir tendu interdit
- Utilisation en binôme : un policier chargé d'évaluer les conditions pour le tir

DÉFENSEUR DES DROITS :

Estime* que l'utilisation de grenades «*d'une telle dangerosité*» est «*problématique*»

Sources : Défenseur des droits (*rapport de janvier 2018), ministère de l'Intérieur, IGGN, IGP

© AFP

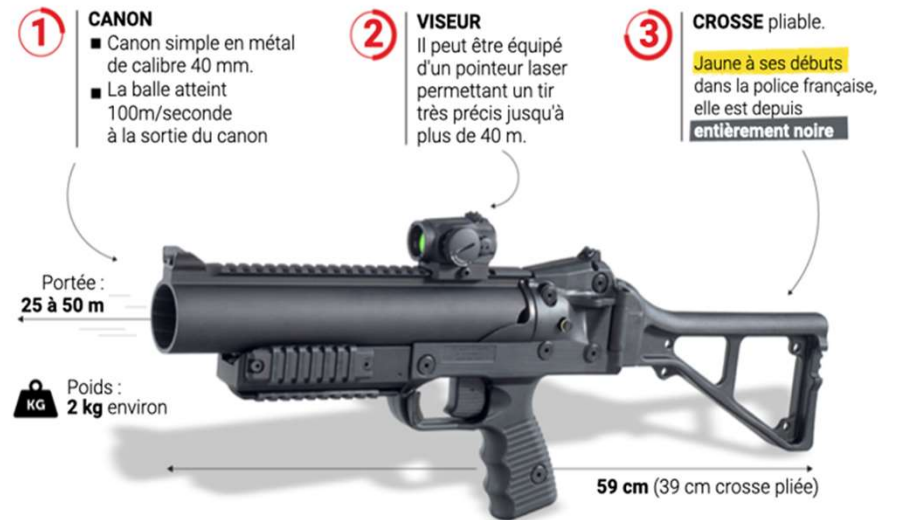
Comment ça marche

Le LBD 40 ?

- Cette arme « non létale » a remplacé le Flash-Ball dans l'arsenal défensif de la police et de la gendarmerie.
- Son tir est dit « incapacitant » : ses projectiles en caoutchouc sont conçus pour se déformer à l'impact et limiter le risque de pénétration, mais avec une puissance suffisante pour arrêter un individu.

LE LANCEUR DE BALLE DE DÉFENSE (LBD 40 ou GL-06)

Fabriqué en Suisse par l'armurier Brügger & Thomet



- 4 MUNITION**
- Balle en caoutchouc 40X46 mm montée sur cartouche pyrotechnique
 - Déclenchement par l'action du percuteur
 - Pas de bruit de détonation

DES CONSIGNES STRICTES
 L'usager du LBD 40 doit notamment :

- Respecter une distance de sécurité de 7 m
- Viser principalement le torse



LDC PHOTO

OLIVIER,
TIR DE LBD DANS
LA TÊTE...
5 JOURS DE COMA
HÉMORAGIE
CÉRÉBRALE

JEAN-MARC,
OEIL ARRACHÉ
PAR LBD

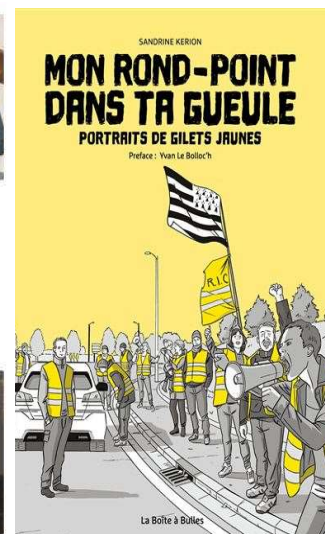
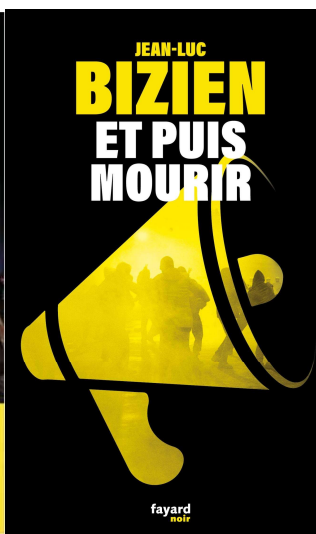
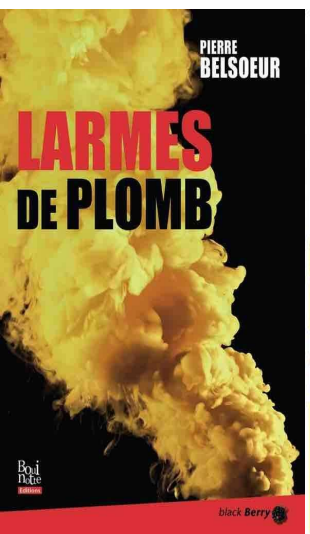
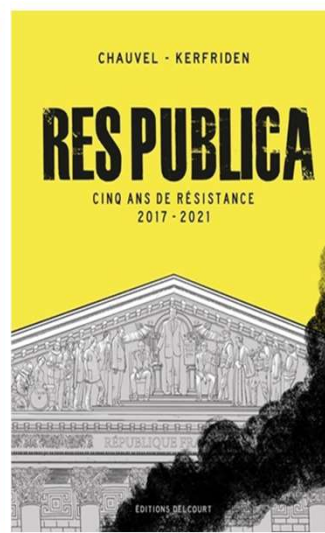
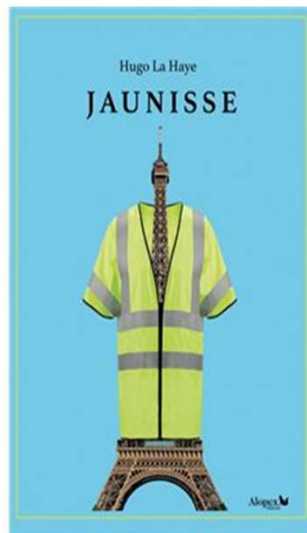
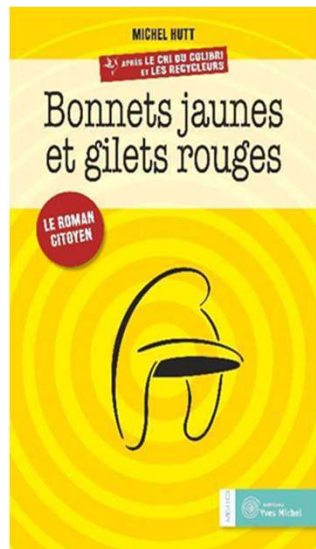
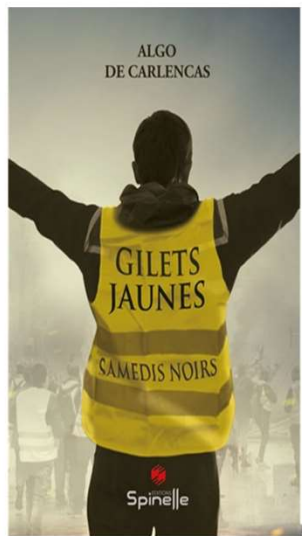
ANTOINE,
MAIN ARRACHÉE
PAR GLI-F4

FRÉDÉRIC,
MAIN ARRACHÉE
PAR GLI-F4



Sophie Divry
Cinq mains
coupées







**DÉCLARATION
DES DROITS DE L'HOMME
ET DU CITOYEN**

Décrétée par l'Assemblée Nationale dans les séances des 20, 21, 23, 24 et 26 août 1789. Approuvée et acceptée par le Roi le 26 août 1789.

PRÉAMBULE

LES représentants du peuple François, constitués en Assemblée nationale, considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de l'homme; afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs; afin que les actes du pouvoir législatif et ceux du pouvoir exécutif, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de tout gouvernement politique, en soient plus respectés; afin que les réclamations des citoyens, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution et du honneur de tous.

EN conséquence, l'Assemblée nationale reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les droits suivants de l'homme et du citoyen.

ARTICLE PREMIER

LES hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

II.
Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme; ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression.

III.
Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément.

IV.
La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui; l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits; ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi.

V.
La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société; tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et nul ne peut être contraint à faire ce qu'elle n'a ordonné pas.

VI.
La loi est l'expression de la volonté générale; tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentants, à sa formation; elle doit être la même pour tous; soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse; tous les citoyens étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité, et sans autres distinctions que celles de leurs vertus et de leurs talents.

VII.
Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi, et selon les formes qu'elle a prescrites; ceux qui sollicitent, exécutent, ordonnent ou font exécuter des ordres arbitraires, doivent être punis; mais tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi, doit obéir à l'instant; il se rend coupable par la résistance.

VIII.
La loi ne doit établir que des peines strictement et évidemment nécessaires; et nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

IX.
TOUT homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être sévèrement réprimée par la loi.

X.
Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, mêmes religieuses; pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

XI.
La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

XII.
La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique; cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux à qui elle est confiée.

XIII.
Pour le maintien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable; elle doit être également répartie entre les citoyens en raison de leurs facultés.

XIV.
LES citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, d'en déterminer la quotité, l'étendue, le recouvrement et la durée.

XV.
La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

XVI.
TOUTE société, dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

XVII.
LES propriétés étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

AUX REPRESENTANS DU PEUPLE FRANCOIS



MEMORANDUM

Maintaining public order and freedom of assembly in the context of the "yellow vest" movement: recommendations by the Council of Europe Commissioner for Human Rights

Français | Русский

STRASBOURG | 26/02/2019

Strasbourg, 26 February 2019

<https://www.menit.com/fr/7nyv58yg>

CommDH(2019)8

Memorandum on maintaining public order and freedom of assembly in the context of the "yellow vest" movement in France

Introduction

1. The Council of Europe Commissioner for Human Rights, Dunja Mijatović, has been keeping close track of the events linked to the "yellow vest" movement in France since mid-November 2018. The increasing number of violent incidents, reported by a very large number of media outlets, confirmed by information passed on to her by national human rights bodies and borne out by evidence received directly by her Office, prompted her to make an official visit to Paris on 28 January 2019. Her aim was to gather more information on the circumstances of the use of force by law enforcement officers and some demonstrators, and to assess the human rights situation in the context of the various forms of action linked to the yellow vest movement.
2. During this visit, the Commissioner talked to Laurent Nunez, State Secretary to the Minister of the Interior. She also had meetings with the secretariat of the National Consultative Commission for Human Rights (CNCDH), the Defender of Rights and his deputy in charge of security ethics,

In a memorandum containing her observations on the events linked to the so-called yellow vest movement, the Council of Europe Commissioner for Human Rights, Dunja Mijatović, invites the French authorities to show more respect for human rights during operations aimed at maintaining public order and refrain from introducing excessive restrictions to freedom of peaceful assembly through the bill on strengthening and guaranteeing public order at demonstrations.

While strongly condemning the racist, anti-Semitic and homophobic comments and assaults by some demonstrators, the Commissioner points out that the main task of law enforcement officers is "to protect citizens and their human rights". However, she considers that the

number and seriousness of the injuries inflicted on demonstrators "raise questions about the compatibility of the methods used in operations aimed at maintaining public order with due regard for these rights".

The Commissioner encourages the authorities to publish more detailed figures on the wounded and to review the doctrine on the use of intermediate weapons as soon as possible. Pending this review, the authorities "should suspend the use of LBDs [rubber bullet launchers] during operations aimed at maintaining public order", she said, while also emphasising the duty of the authorities to guarantee the safety of journalists.



Amnesty International France

@amnestyfrance · [Suivre](#)



Depuis janvier 2023, des manifestations ont lieu partout en France dans le cadre du mouvement social d'opposition au projet de réforme des retraites du gouvernement.

Nous alertons sur le recours excessif à la force et aux arrestations abusives, signalé dans plusieurs médias. 🙄

11:23 AM · 21 mars 2023



[Lire la conversation complète sur Twitter](#)



16,9 k



Répondre



Partager

[Lire 203 réponses](#)

MEDIAPART

ÉDITION
SPÉCIALE

LA REVUE DESSINÉE



"ne Parlez
Pas De
violences
POLICIÈRES"
emmanuel macron

Frankrike forklart

The logo consists of a white microphone icon on the left and a stylized French flag (blue, white, and red vertical stripes) on the right, both enclosed within a white, hand-drawn circular frame. The text 'Frankrike' is on the top line and 'forklart' is on the bottom line, both in a white, cursive script font.